



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique fiscale

Question au Gouvernement n° 3525

Texte de la question

CRISE FINANCIÈRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Brard, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Pierre Brard. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, pour une fois, je pense pouvoir parler en votre nom et au nom de tous nos collègues pour saluer nos camarades du *Bundestag* ici présents qui appartiennent au groupe *Die Linke*, l'équivalent du Front de gauche.

M. Pierre Gosnat. Très bien !

M. Jean-Pierre Brard. Pourquoi avons-nous établi ces contacts ? Parce que, monsieur le Premier ministre, les contacts que Nicolas Sarkozy et Angela Merkel entretiennent ne nous conviennent pas du tout : on est dans le théâtre (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*) mais la crise grecque, où en est-elle ? Toujours au même point.

La misère progresse partout en Europe ; la crise et le chômage se développent. Vous essayez de donner le change mais vous êtes tétanisés face à cette crise parce que vous n'osez pas rompre avec le système, vous voulez le rafistoler. (*Exclamations continues sur les bancs du groupe UMP.*)

Voyez la réalité : la longueur des queues à Berlin devant les soupes populaires, les banques alimentaires qui ne font plus face à la demande chez nous.

M. Guy Teissier. Il faudrait des kolkhozes !

M. Jean-Pierre Brard. Ça, c'est la réalité !

Nous avons une autre vision de l'Europe : une Europe de la fraternité, de la solidarité et de la justice, à laquelle nous travaillons avec nos collègues allemands.

Alors, monsieur le Premier ministre, avec *Die Linke* nous allons déposer une proposition de loi commune sur le bureau de nos assemblées. Mais puisque vous avez trouvé des sous pour les banquiers, ne pourriez-vous pas prendre tout de suite des mesures pour pénaliser les mouvements financiers ? Êtes-vous prêt à décider une taxe sur les millionnaires ? Êtes-vous prêt à nationaliser les grandes banques et à interdire les agences de notation qui détruisent les économies nationales ? Merci. (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. François Baroin, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

M. François Baroin, *ministre de l'économie, des finances et de l'industrie*. Monsieur le député Brard, je ne suis pas sûr d'avoir pleinement compris votre question, ni d'avoir le temps, en deux minutes, de répondre à toutes les autres.

Si votre question portait sur l'axe franco-allemand, je peux vous parler de sa solidité - je ne sais pas quelle est la solidité du vôtre. Le couple franco-allemand est aux avant-postes sur l'ensemble du dispositif de stabilisation de la zone euro avec ses partenaires.

Il a été aux avant-postes de la négociation de l'accord du 21 juillet et de la coordination du temps parlementaire nécessaire à sa ratification. Précisons que la semaine prochaine, le 11 octobre, se tiendra le dernier vote du parlement slovaque, un événement très important pour la stabilité de la zone euro.

Il est aux avant-postes sur les leçons que nous devons tirer de ces crises à répétition. Le *statu quo* n'est plus possible ; il faudra changer le système,...

M. Jean-Pierre Brard. Ah !

M. Jacques Desallangre. Quand ?

M. François Baroin, *ministre*. ...modifier la gouvernance.

En ce sens, il y aura donc une plus grande organisation, une meilleure maîtrise de la communication et, évidemment, une plus grande intervention et intégration du dispositif de processus de décision politique, afin d'éviter ces crises à répétition, qui ne sont pas tenables.

Il est aux avant-postes, enfin, sur les propositions de convergence...

M. Jacques Desallangre. Ça fait des mois qu'il est aux avant-postes !

M. François Baroin, *ministre*. ...notamment sur le plan fiscal, afin d'entraîner les dix-sept membres de la zone euro. Cette coordination correspond aussi au fait que nous partageons la même monnaie et que nous devons, à terme, partager la même fiscalité pour ne pas créer une instabilité supplémentaire.

Si votre question portait sur le sens de l'équité et de la justice, je vous renvoie aux travaux du projet de loi de finances pour 2012. Il comportera des mesures pour protéger les plus fragiles d'entre nous *via* la préservation de notre modèle social et de l'État providence : aucune mesure ne touchera les plus fragiles.

Je vous renvoie au débat sur le dispositif de taxe sur les hauts revenus qui vient compléter ce que nous avons fait en matière de prélèvements sociaux sur les patrimoines et les plus-values immobilières.

Je vous renvoie aussi à l'objectif de réduction du déficit. C'est cela aussi qui sauvera les plus fragiles d'entre nous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Brard](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (7^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3525

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 octobre 2011